

Durée du travail dans la fonction publique en 2023 : analyse comparative avec le secteur privé

Les fonctionnaires français travaillent-ils moins que les salariés du privé ? **Voici ce que révèle une étude récente :**

- ☞ Temps de travail : en moyenne, un fonctionnaire travaille 1 582 heures/an (enseignants inclus), contre 1 698 heures/an dans le privé. Les congés (33 jours vs 26) expliquent en partie cet écart.
- ☞ Absentéisme : plus élevé dans le public, avec 12 jours/an pour raison de santé, contre 10 dans le privé.
- ☞ Carrière et retraite : bien que les fonctionnaires partent en moyenne à 63 ans et 8 mois, leur carrière est souvent plus longue : 43 ans contre 40 ans dans le privé.
- ☞ Organisation du travail : les horaires atypiques (travail nocturne, week-end) sont plus fréquents dans le public, mais le télétravail y est encore sous-utilisé.

La durée du travail dans la fonction publique en 2023

François ECALLE

Ce billet examine la durée du travail, sur une année et sur la carrière, des agents de la fonction publique en 2023, en la comparant à celle des salariés du secteur privé. La durée annuelle légale est de 1 607 heures pour les fonctionnaires comme pour les salariés du secteur privé.

La durée annuelle du travail à temps complet dans la fonction publique en 2023 est en moyenne de 1 634 heures en excluant les enseignants et de 1 582 heures en les incluant. Elle est de 1 695 heures pour les salariés du secteur privé.

Depuis 2006, la durée annuelle du travail à temps complet des salariés du secteur privé est assez stable, autour de 1 700 heures, si on excepte les années 2020 et 2021. Celle des fonctionnaires est légèrement croissante, notamment sur ces dernières années, et n'est plus très loin de la durée légale. La loi de 2019 qui prévoit la suppression des régimes dérogatoires à la durée légale pourrait y avoir contribué.

Les données plus précises qui suivent sur la durée annuelle du travail ne sont disponibles que pour les fonctionnaires hors enseignants.

La durée hebdomadaire habituelle des fonctionnaires est en moyenne identique à celle des salariés du secteur privé (39,0 heures). Elle est plus élevée dans la fonction publique d'Etat et un peu plus faible dans les deux autres fonctions publiques.

Les fonctionnaires ont en moyenne 33 jours de congés et de RTT (37 dans les services de l'Etat, 30 dans les collectivités locales et 27 dans les hôpitaux) contre 26 pour les salariés du secteur privé.

Les formes atypiques d'organisation du travail sont plus fréquentes dans le secteur public.

Les absences pour raison de santé y sont également plus nombreuses, notamment dans les fonctions publiques territoriales et hospitalières.

L'âge moyen de liquidation de la retraite en 2023 est de 63 ans et 8 mois pour les catégories dites « sédentaires » de la fonction publique et de 63 ans et 5 mois pour les salariés du secteur privé dans le régime général. Il est inférieur ou égal à 61 ans pour les catégories dites « actives » de la fonction publique.

Les fonctionnaires qui ont liquidé leur retraite en 2023 ont validé une durée de carrière, tous régimes confondus, de plus de 43 ans, contre 40 ans pour les salariés du secteur privé.

[Télécharger1734271776583](#) *La durée du travail dans la fonction publique en 2023*

WWW.SAFPT.ORG

Libre-Autonome-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information